



## **intention missionnaire - « Pour que le Saint-Esprit accorde la persévérance à ceux qui, particulièrement en Asie, sont discriminés, persécutés et mis à mort à cause du nom du Christ » - Commentaire à l'Intention missionnaire de mars 2012**

Cité du Vatican (Agence Fides) – Selon un rapport élaboré en 2010 par la Fondation pontificale « Aide à l'Eglise en Détresse », la persécution religieuse des catholiques est une réalité présente en Chine, en Inde, à Mindanao (Philippines) et en Indonésie, pour ne citer que quelques exemples de pays d'Asie. En Corée du Nord, être « découverts » alors que l'on participe à une Messe célébrée en dehors de l'unique église autorisée à célébrer le culte, peut comporter une peine de détention et, dans les pires cas, la torture et la peine capitale. On ne se trompe pas lorsque l'on affirme que la persécution est le creuset dans lequel sont forgés les vrais chrétiens. Lorsque dans une grande partie de l'Occident et des pays traditionnellement chrétiens, de nombreux croyants vivent une foi commode et marquée par la faiblesse qui prévaut dans l'environnement, les chrétiens persécutés resplendent comme des astres dans la nuit.

Ceux-ci ont nécessairement dû faire un choix radical en faveur du Christ, vivant un Evangile concret, avec toutes ses exigences. Nombre d'entre eux ont souffert l'emprisonnement, la perte de l'emploi, ont été injustement privés de l'accès à l'instruction et ont également parfois subi la violence physique ou la mort. Leur foi n'est pas une foi sociologique ou routinière mais il s'agit d'une foi profonde, engagée, persévérante même dans les adversités.

Ces frères sont pour nous un appel à quitter nos commodités. Leurs souffrances pour la foi nous imposent de nous demander : qu'ai-je risqué, personnellement, pour Jésus Christ ? Que suis-je disposé à souffrir pour Lui ? Ce sont des questions pressantes qui nous obligent à faire un examen de conscience à propos de notre qualité de disciple du Christ. Il n'est pas rare que ces frères nous fassent avoir honte de notre manque de générosité et de nos plaintes continuelles à propos des petites difficultés dont nous faisons l'expérience.

Dans sa « Lettre aux Evêques, aux prêtres, aux personnes consacrées et aux fidèles laïcs de l'Eglise catholique en République populaire de Chine » du 27 mai 2007, le Saint-Père Benoît XVI rappelle que « Beaucoup de membres de l'Épiscopat chinois qui, dans les dernières décennies, ont guidé l'Église ont offert et offrent à leurs communautés et à l'Église universelle un témoignage lumineux... en effet, on ne peut pas oublier que beaucoup d'entre eux ont subi la persécution et ont été empêchés d'exercer leur ministère. Et certains d'entre eux ont rendu féconde l'Église par l'effusion de leur sang » (cf. n° 8).

Lorsque certains catholiques qui vivent dans des pays où ils jouissent de la liberté religieuse ont visité les lieux dans lesquels nos frères souffrent la persécution, ils leur ont posé la question : « Que pouvons-nous faire pour vous ? » : la réponse a été invariablement : « Priez pour nous ». Le moins que nous puissions offrir à nos frères persécutés à cause de la foi est notre prière pour eux, afin que le Saint Esprit les renforce par la puissance qui naît de la faiblesse de la Croix du Christ, l'amour qui a vaincu le péché et le monde. A ce propos, les paroles de Jésus ont un sens profond : « Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, vous aussi ils vous persécuteront » (Jn 15, 20).

Au cours de ce mois, prions le Seigneur de soutenir les persécutés à cause de la justice. Jésus, avant d'envoyer Ses Apôtres en mission, les instruisit dans l'esprit des Béatitudes : pauvreté, humilité, acceptation des souffrances et des persécutions, désir de justice et de paix, charité. En vivant les Béatitudes et le pardon des ennemis, les chrétiens persécutés rendent témoignage du fait que le Royaume de Dieu est déjà présent. (Agence Fides 28/02/2012)